

# EKIDEN Nature du Pays de SAULT

**Date** : 21 JUIN 2020. Course Inscrite au Challenge des ASPTT RUNNING TOUR.

**Organisateur** : ASPTT CARPENTRAS COURSE à PIED, avec la collaboration de la Mairie de Sault et la participation de la commune d'Aurel.

## **Présentation et règlement :**

L'épreuve consiste en un relais effectué par des équipes de 4 ou 6 athlètes sur la distance du marathon, soit 42, 195 km. Chaque équipe peut être mixte, ou non, et peut comprendre des participants de différentes catégories d'âge.

Chaque participant ne peut faire partie que d'une seule équipe. En cas de participation d'un participant à des relais dans des équipes différentes, la ou les équipes en cause seront immédiatement disqualifiées.

Pour les équipes inscrites à 4 coureurs, 2 relayeurs des 4 inscrits pourront effectuer 2 relais chacun non consécutifs.

Pour les équipes inscrites à 5 coureurs, 1 relayeur des 5 inscrits pourra effectuer 2 relais non consécutifs.

Les équipes Mixtes doivent comporter 4 ou 6 coureurs et une mixité totale Hommes et Femmes.

Chaque participant s'engage à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète correspondant à son relais avant de passer le relais ou de franchir la ligne d'arrivée. Le non-respect de cette règle entraînera aussitôt la disqualification de l'équipe.

## **Déroulement des épreuves :**

Le Marathon relais de l'Ekiden Nature du Pays de Sault se dispute avec des équipes comportant 4, 5 ou 6 relayeurs sur une boucle de 5km qui devra être effectuée une ou deux fois par athlète en fonction du relais (Cf distance indiquée ci-dessous). Le dernier relayeur effectuera une boucle spécifique supplémentaire comprenant une voie de dégagement menant à l'arrivée d'une longueur de 2,192 km.

## **Parcours : MARATHON (42KM195 en relais de 4, 5 ou 6 coureurs)**

Coureur 1 : 5KM	(1 boucle)
Coureur 2 : 10KM	(2 boucles)
Coureur 3 : 5KM	(1boucle)
Coureur 4 : 10KM	(2 boucles)
Coureur 5 : 5KM	(1 boucle)
Coureur 6 : 7KM195	(1 boucle de 5KM + 1 boucle de 2KM195)

**Village** : Les stands des partenaires pourront être installés à partir de 7H00 le 9 juin 2019.

**Départ et Arrivée** : Hippodrome du défends de Sault.

**Parkings** : A proximité 100 mètres.

**Douches** : Au Camping du Défends. 200 mètres.

**Supermarché et Boulangerie** : Ouvert le samedi et Dimanche matin à 1KM

**Horaire de Départ** : 9H15.

**Horaire limite d'arrivée de la dernière équipe** : 14H15.

**Conditions de participation :**

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés, nés en 2005 ou avant.

Pour les mineurs, l'inscription ne sera acceptée qu'à condition qu'une autorisation parentale pour la participation de l'EKIDEN Nature du Pays de Sault soit remplie.

La participation à la compétition est subordonnée à la présentation par chaque membre de l'équipe lors du retrait des dossards :

- Soit d'une licence délivrée par la FFA et encours de validité : licence athlétisme compétition, licence Athlétisme running pass running ou licence Athlétisme entreprise.
- Soit d'une licence FFCO, FFPM, FFTri, en cours de validité.
- Soit d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- Soit d'une licence UNSS ou UGSEL si l'engagement est réalisé par l'établissement ou l'association sportive scolaire, en cours de validité.
- Soit d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou de sa photocopie par l'intéressé.

Une copie de ces documents sera conservée par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

**Inscription sur site internet Chronosphère** : 66€ par équipe de 4,5 ou 6.

**Inscription au Repas : Coureurs et accompagnants** : 10€ par personne

**Pas d'inscription le jour de la course**

**Reversion** : 1 € par participant sera reversé à la lutte contre l'AUTISME en collaboration avec l'ASPTT RUNNING TOUR.

**Retrait des Dossards** : Le 21 juin de 7H30 à 9H00.

Aucun dossard ne sera envoyé par la poste.

**Ravitaillements** : 1 point d'eau à la sortie de la zone relais, 1 point d'eau au 2km500, et 1 ravitaillement à l'arrivée.

**Chronométrage** : Il sera effectué par un système de puce. **Site Chronosphère**.

Les dossards sont numérotés de 1 à 6 (pour les équipes de 4,5 et 6 relayeurs) et doivent être portés dans l'ordre des relais (Inscription sur le bulletin faisant foi).

**Repas du 13 Juin au soir (Pasta Party) et Logement en supplément** : Tarif repas : 10€, Tarif logement Tente : 45€. Pour 4, 5 ou 6 Couchages.

**Repas Champêtre du 14** : En supplément de 13H00 à 16H30. (Tarif :10€).

**Service Médical** : 1 Médecin et Secouristes (Pompiers).

**Groupe Musical**

**Lots participants** : Lots souvenir à tous les participants inscrits sur internet.

**Lots des Gagnants** :

Scratch équipe Masculine : Les 3 premières équipes

Scratch équipe féminine : Les 3 premières équipes

Scratch équipe mixte : Les 3 premières équipes

Challenge du meilleur chrono Homme et Femme sur le 5KM

Challenge du meilleur chrono Homme et Femme sur le 10KM

Un relayeur ne peut pas être récompensé sur 2 challenges.

**Logements** :

Camping du Défends : TENTES aménagées avec cuisine.

Gites (Voir SAULT) 84

Hôtels (Voir SAULT) 84